



Commune
d'AMPUS

Délibération N° 2023-088

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 05 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le cinq décembre, à 21 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI, Julie LUCCIONI, Michel MANISCALCO, Virginie MICHEL, Carmen FERNAGUT, Christian CHILLI.

Excusée : Nadine MARION représentée par Roland NARDELLI.

Absents : Claire CANDELA et Fabien MICHEL.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 10 Nombre de Suffrages exprimés : 11
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

DM N°2 BUDGET DE LA COMMUNE EXERCICE 2023

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le Budget principal de la Commune pour l'exercice 2023 de la façon suivante :

Section d'Investissement		
Article/Chapitre	Désignation	Vote
021/021	Virement de la section de fonctionnement	61 185.84 €
1321/13	Subventions Etat	10 000.00 €
1322/13	Subvention Région	-10 000.00 €
1323/13	Subventions Département	83 000.00 €
1326/13	Subventions autres EPL	1 744.00 €
1641/16	Emprunts en Euros	-84 744.00 €
Total Recettes Investissement		61 185.84 €
202/20	Frais liés aux documents d'urbanisme	-603.00 €
2111/21	Terrains nus	55 000.00 €
21312/21	Constructions bâtiments scolaires	-6 550.74 €
2138/21	Autres constructions	1 012.00 €
2151/21	Réseaux de voirie	-3 160.00 €
21534/21	Réseau d'électrification	790.68 €
21538/21	Autres réseaux	6 312.00 €
21578/21	Autre matériel et outillage de voirie	4 384.90 €
2183/21	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000.00 €
Total Dépenses Investissement		61 185.84 €

Section de Fonctionnement		
Article/Chapitre	Désignation	Vote
6419/013	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 000.00 €
7067/70	Redevance services périscolaires	3 000.00 €
7088/70	Autres produits d'activités annexes	4 000.00 €
7351/73	Taxe sur l'électricité	1 000.00 €
74748/74	Participation des autres communes	726.00 €
7482/74	Compensation perte taxe additionnelle	49 232.93 €
7588/75	Autres produits divers de gestion courante	1 000.00 €
7788/77	Produits exceptionnels divers	-1 500.00 €
Total Recettes Fonctionnement		59 458.93 €
023/023	Virement à la section d'investissement	61 185.84 €
60611/011	Eau et Assainissement	-18 000.00 €
60623/011	Alimentation	2 500.00 €
615221/011	Entretien bâtiments publics	3 000.00 €
6156/011	Maintenance	5 000.00 €
6228/011	Divers	-4 226.91 €
6232/011	Fêtes et cérémonies	5 000.00 €
6411/012	Rémunération du personnel titulaire	5 000.00 €
Total Dépenses Fonctionnement		59 458.93 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE les modifications du budget principal de la Commune exercice 2023 telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire : Hugues MARTIN

